LCI

LE GRAND JOURNAL DE 18H – Le 10/07/2012 – 18:21:29

SEBASTIEN BORGNAT

Après les crottes de chien la Ville de Paris s'attaque aux mégots de cigarette. Un mégot c'est moins de 90 grammes à l'unité mais cela représente 315 tonnes de déchets par an. Pour l'instant la mairie fait preuve de pédagogie en installant des cendriers sur les poubelles publiques, mais dans un an tout fumeur qui écrasera sa cigarette sur un trottoir sera passible d'une amende de 35 euros.

BENJAMIN CRUARD

Les trottoirs de Paris, ou le plus grand cendrier de toute la France. Chaque année ce sont 315 tonnes de mégots qui sont ramassées par les services de la ville. Jeter sa cigarette par terre, un geste banal, que la Mairie est bien décidée à éradiquer. Ce combat il a commencé avec ces discrets palais noir, de nouveaux éteignoirs disposés sur les poubelles de la ville.

FRANÇOIS DAGNAUD, ADJOINT A LA MAIRIE DE PARIS EN CHARGE DE LA PROPRETE

L'idée est très simple, c'est qu'on éteint le mégot sur l'éteignoir avant de jeter le mégot dans la poubelle. L'éteignoir et la poubelle ne risque pas de prendre feu, il n'y a donc aucun risque.

BENJAMIN CRUARD

Pour l'instant seule une centaine d'entre eux a été installée, mais d'ici décembre ce chiffre devrait passer à 10 000, soit un tiers des poubelles parisiennes. Objectif : intégrer ces mini cendriers à toutes les corbeilles de la ville à la fin 2013.

TEMOIGNAGE

Personnellement si j'en croise un oui je le ferais mais sinon je pense que je ne me prendrais peut être pas la tète à faire cent mètres dans la rue pour aller chercher un éteignoir alors que je peux jeter ma clope par terre.

TEMOIGNAGE

Il y a déjà des trucs pour mettre les cigarettes, par exemple à l'entrée du métro et tout, et ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas de clopes par terre à ces endroits là.

BENJAMIN CRUARD

Pour les plus réfractaires, gare à l'amende. Une fois la ville entièrement équipée, jeter son mégot par terre sera puni d'une amende de 35 euros. 18 :23 :11. FIN.

Tous droits réservés - Reproduction et rediffusion interdites